



Rapport StraNes, Ou comment exclure les bachelier-es professionnel-les de l'université

Le SNEP, SNETAP, SNESUP, SNPI et SNUEP-FSU ont pris connaissance du rapport StraNes qui définit « *les priorités de la Nation pour son enseignement supérieur* ». Bien que nos organisations partagent le constat des difficultés rencontrées par les élèves de la voie professionnelle dans le supérieur, elles estiment que les causes n'ont pas été analysées sérieusement et désapprouvent totalement la préconisation visant à mettre en place un « *examen des capacités de réussite* » pour les bachelier-es professionnel-les.

Face à l'échec des bachelier-es professionnel-les à l'université, le rapport préconise une procédure d'orientation chargée d'évaluer les capacités de réussite des jeunes, ce qui risquerait de leur fermer certains choix d'orientation. Nos organisations dénoncent vigoureusement cette proposition qui entérine officiellement le fait que tous les baccalauréats ne se valent pas, remet en cause ce diplôme comme 1er grade des universités – remettant en cause ainsi le droit formel à la poursuite d'études pour l'ensemble des bachelier-es.

A l'instar du BPS (Brevet professionnel supérieur du rapport Lerminiaux), une formation supérieure professionnelle dédiée spécifiquement aux élèves de la voie professionnelle est prônée alors même qu'aucune étude d'opportunité n'a été effectuée. Le rapport réclame aussi le développement des « *Campus des Métiers et des Qualifications* », qui permettrait « *de mettre en place une offre de formation adaptée aux emplois présents* » alors qu'aucun bilan ne le confirme. L'apprentissage est encouragé en rendant les formations professionnelles du supérieur automatiquement éligibles aux fonds de la Formation Professionnelle et de l'apprentissage – il est inscrit explicitement que 0,25 % de la masse salariale des entreprises doit être orienté vers le supérieur. Alors que de nombreux LP dysfonctionnent du fait d'un reversement de taxe d'apprentissage toujours plus faible, une remise à plat de la TA est indispensable pour une répartition plus juste entre les différents opérateurs et afin que l'enseignement professionnel public sous statut scolaire ne soit pas encore plus affecté par cette mesure.

Pour nos organisations, tout doit être mis en œuvre pour améliorer la réussite des élèves de la voie professionnelle dans le supérieur car ils participeront à atteindre l'objectif annoncé de 60 % d'une classe d'âge diplômée du supérieur. Pour cela, nous revendiquons pour les bachelier-es professionnel-les une année de mise à niveau post-bac mais aussi l'augmentation des capacités d'accueil en BTS et IUT. Aucun sujet ne doit être écarté et surtout pas une analyse objective sur les raisons de leurs échecs actuels. La question des parcours et des moyens doit être aussi au centre des réflexions. Le rapport StraNes démontre une profonde méconnaissance de la voie professionnelle voire un mépris pour ces élèves majoritairement issus des classes populaires qui partagent l'ambition d'élever leur niveau de qualification.